Adresse
18 Grande Rue, 91590 MONDEVILLE
Téléphone
01 64 98 33 42
Couriel
0910161f@ac-versailles.fr
Site Internet
http://www.ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr

Ecole publique maternelle et élémentaire
LES FRÈRES MONTGOLFIER

CONSEIL D'ECOLE

VENDREDI 1ER JUILLET 2022

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur

Mme Lachaise, Mme Langlois, enseignantes

Mme Ferrovecchio, Mme Hittinger, Mme Goyard, Mme Billard représentantes des parents d'élèves pour l'année 2021-2022

Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Mme Laus, Agent technique

Etaient excusés :

Mr Bionne, Maire de Mondeville

Mme Morin, Inspectrice de l'Education Nationale

1. EFFECTIFS, STRUCTURE, EQUIPE

L'école compte à ce jour 74 élèves, répartis sur 3 classes.

Classe de Mme Lachaise :	26 élèves de PS/MS/GS
Classe de Mme Langlois:	22 élèves de CP/CE1
Classe de Mr Amiot :	26 élèves de CE2/CM1/CM2

9 élèves de CM2 et 1 élève de CE2 quitteront l'école en juillet. D'autre part, nous avons 9 inscriptions prévues en petite section, 2 en CP et 1 en CM2. Un élève arrivera en CE2 après la Toussaint. **Les prévisions 2022-2023 sont donc de 77 élèves**. La répartition des élèves n'a pas encore été faite.

- Mme Soullié et Madame Redon assurent toujours la bibliothèque, un vendredi sur deux.
- Joëlle Bianco vient tous les jeudis après-midi en tant qu'intervenante extérieure. Elle donne un cours d'histoire des arts aux élèves de la GS au CM2. Ain de répondre aux contraintes sanitaires, Mme Bianco donne cours aux trois classes de manière séparée.
- Mme Rotteleur assure l'informatique pour les élèves de Grande Section tous les lundis matin.

2. DEMANDE DE TRAVAUX ET TRAVAUX REALISES

- Travaux effectués :
  - Le potager a été retourné

- Demande de travaux
  - Réparer le porte-manteau du hall
  - Changer la tige de fermeture des Velux dans la classe du haut
  - Réparer les portes du dortoir et de la classe de Mme Langlois

3. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

A ce jour, la coopérative scolaire est bénéficiaire de **883,00€**.

Dépenses importantes:	Recettes importantes:
- Classe de mer: 1500,00€ - Sortie à la ferme pédagogique: 680,00€ (dont 620,00€ payés par l'APEM)	- Vente de calendriers: 1150,00€ - Kermesse: 425,00€

4. ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROJETS

- Evènements passés ou en cours

Mme Langlois assure l'anglais avec les élèves de CE2/CM1/CM2 dans la classe de Mr Amiot tous les lundi après-midi.		
Mr Amiot assure les leçons de « Questionner le monde, l'espace », avec les élèves de CP/CE1 chaque lundi après-midi.		
17/06	Sortie Forêt des contes	Sortie maternelle USEP annulée à cause de l'absence de bus, remplacée par une sortie en forêt de Mondeville. Des contes ont été lus et les élèves ont fait une marche.
23/06	Sortie à la ferme pédagogique de la Ferté Alais	Les élèves de maternelle ont confectionné du pain et ont fait une visite guidée de la ferme.
31/05	Visite des moutons	Les élèves de maternelles sont allés voir les moutons de Sylvie et ont écrit un texte pour la remercier.
01/07	Visite des futurs PS	Les futurs élèves de petite section sont venus visiter l'école.
01/07	Découverte CP des GS	Les élèves de GS sont allés dans la classe de Mme Langlois pour voir où ils seront l'an prochain et poser des questions.
-	Trois sorties avec le PNR	Les élèves de CP-CE1 ont pu faire trois sorties grâce au PNR. La première a eu lieu dans la forêt de Mondeville, les élèves ont fabriqué des pinceaux naturels et ont peint. La deuxième sortie a eu lieu derrière l'église et la troisième devant la mairie : les enfants ont fait de la porterie.
-	Projet théâtre MS	Dans le cadre d'un projet de contes, les élèves de MS ont présenté aux autres élèves de l'école une pièce de théâtre : les trois petits cochons. Un film a également été fait.
-	Projet livre GS	Au sein de leur travail sur les contes, les GS ont produit un livre individuel.
-	Projet livre pirates	Les élèves CE2, CM1, CM2 ont produit, par groupe de deux, un livre sur le thème des pirates.

-	Paysage d'été	Les élèves de maternelle ont mis en place leur paysage d'été (montagnes et randonneurs)
25/06	Spectacle de l'école et kermesse	Le spectacle de danse et de chorale s'est très bien déroulé. Certains élèves montaient sur la scène pour la première fois. La kermesse s'est déroulée sous la pluie mais a pu être maintenue grâce au prêt de la salle polyvalente par la mairie et aux barnums prêtés par la mairie et les parents d'élèves. La journée a été très réussie, nous remercions tous les parents ayant participé.

QUESTIONS DIVERSES

5. SCOLAIRE

Représentants des parents d'élèves : Quelques parents se plaignent d'une surcharge de travail dans la classe de CE2-CM1-CM2 en fin d'année. Les évaluations peuvent-elles être étalées sur une plus longue période afin de ne pas surcharger les élèves ? De plus, il semblerait que certaines erreurs et fautes ne soient pas signalées ni corrigées par l'instituteur.

Romain Amiot : Les évaluations de fin d'année dans la classe de CE2, CM1, CM2 ont été faites sur le modèle de celles proposées jusqu'en 2016 par l'Education Nationale. Celles-ci permettaient de situer les élèves de CM2 par rapport à un cadre national et étaient à réaliser sur un temps donné. Ces évaluations nationales n'existant plus, Mr Amiot a gardé le même système d'exercices qui fonctionne bien avec les enfants. Les exercices ne sont pas les mêmes mais les résultats permettent aux enfants, aux familles et à l'enseignant de connaître précisément les compétences acquises ou non et ainsi savoir ce qui est à retravailler.

Mr. Amiot ne souhaite pas que la période d'évaluation soit allongée. Elle dure deux semaines, ce qui est déjà conséquent. A savoir que lorsque démarrent les évaluations, M. Amiot diminue le reste des devoirs en conséquence.

Au sujet des erreurs, M. Amiot s'est excusé et a repris la totalité du cahier de l'élève concerné pour y apporter les corrections nécessaires. Il a relevé 8 oublis de correction au total pour une période de quatre mois représentant 52 pages d'écrits. Il a cependant entendu la remarque et fera attention même s'il n'est pas infaillible.

Représentants des parents d'élèves : Est-il possible en CM2, de faire évoluer les devoirs au fil des années afin de préparer les élèves à leur entrée au collège (ajout d'un exercice mettant en application une leçon ou problème mathématique à la place du calcul par exemple, au lieu de chaque soir la même liste de devoirs) ?

Romain Amiot : Les devoirs à la maison comme les exercices où les problèmes, ne sont plus permis depuis quelques années, par conséquent il ne peut pas y avoir beaucoup de changements. Seules les leçons sont autorisées. M. Amiot indique aussi qu'il est difficile d'équilibrer le travail entre les élèves qui vont vite et ceux qui mettent plus de temps : lorsque certaines familles demandent moins de devoirs, certaines en demandent davantage.

Représentants des parents d'élèves : Y a-t-il eu des APC dans la classe de M Amiot ? Y en aura-t-il l'an prochain ?

Romain Amiot : Il y a eu des APC cette année à hauteur de 50%, soit un jour par semaine. A savoir que M. Amiot, de par son rôle de directeur, est totalement déchargé d'APC. Cependant, il le fait lorsque des élèves en ont besoin et le refera si besoin l'an prochaine dans les mêmes conditions.

Représentants des parents d'élèves : Y aura-t-il un sondage pour l'éventuelle mise en place de l'étude l'an prochain ? Si oui, est-il possible de préparer un document explicatif aux parents à leur remettre à la rentrée pour les aider dans leur réponse ?

Conseillères au périscolaire : L'étude sera proposée comme tous les ans, plutôt au mois de septembre. En effet, les enseignants et l'équipe du périscolaire sont d'accord pour travailler sur un document explicatif afin de permettre aux parents de mieux comprendre le déroulement, le but, les conditions d'encadrement et les tarifs proposés. L'étude ne peut être maintenue que s'il y a un certain nombre d'inscrits, les prix sont dégressifs (le taux horaire de l'instituteur étant fixe, plus il y a d'enfants, plus le tarif sera bas).
Il sera proposé 2 séances d'étude par semaine pour une durée d'une heure trente chacune (comprenant 30 minutes de récréation). Reste à savoir s'il y aura assez de participants pour que cette étude soit mise en place cette année.

6. PERISCOLAIRE

Représentants des parents d'élèves : Il a été souligné une fois de plus que l'équipe périscolaire n'avait pas toujours un langage et une attitude appropriés. Lors du dernier conseil, il avait été évoqué une réunion entre RPE/périscolaire/mairie lors des vacances suivantes. Quelle date pouvons-nous bloquer afin d'évoquer plus en profondeur les différentes problématiques récurrentes (moyens de communication, possible formation de l'équipe, outils et méthodes d'encadrement…)
Conseillères au périscolaire : Une réunion avec le périscolaire, la mairie et les représentants des parents d'élèves va être organisée le 12 juillet 2022 à 14h afin de discuter tous les points évoqués précédemment.

Représentants des parents d'élèves : Les représentants de parents d'élèves peuvent-elles déjeuner un midi à la cantine pour se rendre compte du bruit et évaluer réellement les conditions d'accueil et d'encadrement, comme cela avait été évoqué dans un précédent conseil ?
Conseillères au périscolaire : Une invitation sera proposée à la rentrée si les conditions sanitaires le permettent.

QUESTION HORS ORDRE DU JOUR

Représentants des parents d'élèves : Des musiques ont été proposées lors du temps de la cantine. Ce moment a été beaucoup apprécié par les élèves mais qu'en est-il des encadrants ? Cela a-t-il été positif ou négatif (après) ?
Conseillères au périscolaire : Le repas en musique s'était très bien passé la première fois et a été réitérée mais l'excitation des enfants n'était pas la même et cela a été moins facile à gérer. Ils sont retournés en classe très énervés et cela n'a pas été bénéfique par la suite.

Représentants des parents d'élèves : La visite du futur collège des CM2 ne se fait toujours pas et cela pourrait pourtant être un bon moyen de palier au stress et au questionnement que les élèves peuvent avoir face à cette nouvelle étape de leur scolarité.
Equipe enseignante : M. Amiot ne souhaite pas payer un bus (très coûteux) pour faire un aller-retour au collège dans le seul but d'emmener une dizaine d'élèves faire une visite. Mais il n'est pas contre le développement d'un projet pédagogique pour faire le lien entre l'école et le collège (comme ceux qui étaient mis en place avec le collège de Champcueil). Un rapprochement doit se faire entre la principale du collège et M. Amiot afin d'y réfléchir. En ce qui concerne le transport, il a été soulevé la possibilité qu'un accompagnement personnel soit demandé.
Une proposition a également été faite pour emmener l'ensemble de l'école à La Ferté Alais. Les CM2 iraient au collège pendant que le reste des élèves visiteraient la médiathèque.

INFORMATIONS DIVERSES :

• L'application Klassly est très appréciée, facilite les échanges entre parents et enseignants, et amène du concret aux parents sur les thèmes et travaux faits par leurs enfants à l'école.

• Remerciements à Mme Langlois pour son implication et son adaptation aux besoins de ses élèves.

• Merci pour le voyage scolaire : aux instituteurs, à la mairie, aux accompagnateurs, à l'APEM. Le voyage a beaucoup plu aux enfants, et le journal de bord a permis aux familles de pouvoir suivre les activités tout au long du séjour. Merci pour le livre souvenirs et la vidéo qui ont été très bien réalisés. Les projets en lien avec le voyage ont bien préparé les enfants. Nous sommes conscients de la chance que nous avons, malgré la petite taille du village, d'avoir une école, une mairie et des associations qui permettent la réalisation de tels projets.